Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260917-DEL_82_2026-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents : **17**
Nombre de conseillers de votants : **19**

Date de la convocation : **25 août 2026**
Date d'affichage de la convocation : **25 août 2026**

L'an deux mil vingt-six, le premier du mois de septembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Mme CAZIN Mireille, Maire.

Étaient présents : CAZIN Mireille, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, DUBUC Frédéric, FIZELIER Christelle, GALLAIS Luc, HEUDES Estelle, LAURENT Eliane, LEMARIÉ Maxence, LÉVÊQUE Mickaël, MARIE Philippe, MODESTE Benoît, NIVOLE Nathalie, ROULOIS-MASSON David, ROQUET Chantal, ROUX Sébastien et THARAULT Léa.

Absente excusée : GASCOIN Laurence (a donné procuration à GALLAIS Luc) et LEBAS Sophie (a donné procuration à LAURENT Eliane).

Absent : Néant

Un scrutin a eu lieu ; M. GALLAIS Luc a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°82-2026 APPROBATION DU DEVIS POUR LA PURGE A RÉALISER RUE DE LA PLAINE
Nomenclature : *7.1 Décisions budgétaires*

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la purge de la rue de la Plaine (superficie de 10 m²).

Elle précise que le service voirie de la Communauté de Communes a proposé un devis pour la réalisation de ces travaux, d'un montant de 2 321,62 € TTC.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de réfection de la voirie de la rue de la Plaine,
- **ACCEPTE** le devis proposé par le service voirie de la Communauté de Communes pour un montant de 2 321,62 € TTC,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Pleugueneuc, le 1er septembre 2026

Le Maire,

Mme CAZIN Mireille